

Info-pêche No 52

Bulletin d'information de l'AGSP - paraît trois fois par an - gratuit - 10/2008

Page 1	Editorial : La passion rime-t-elle avec déraison ?
Page 2	Hommage: Pierrot BRUGGER nous a quittés ... adieu Président !
Page 3	Guide entomologique du pêcheur à la mouche: Un ouvrage à commander pour Noël !
Page 4	Un bavard: Le Tartarin de la pêche.
Pages 5-6	P'tites nymphos : Les brèves d'ici et d'ailleurs.
Page 7	Saumon du Rhin et pétition contre les piscivores: le combat continue !
Pages 8-9-10-11	Nouvelles de la FSP : Tout sur la "Fédé" et ses nombreuses actions en faveur de notre loisir préféré.
Page 12	Adhésion à l'AGSP : Membre de l'AGSP, c'est mieux que seul dans son coin !

Editorial

Passion pêche !

Notre passion pour la pêche peut-elle nous amener à faire des choses irrationnelles ? Comme souvent, c'est une question de point de vue. Par exemple, le "no-kill" apparaît comme un acte tout à fait condamnable aux yeux des protecteurs des animaux - "ils jouent avec un être vivant" disent-ils, alors que pour de nombreux pêcheurs c'est l'acte suprême de générosité qui permet au poisson d'encore grandir et donc d'augmenter ses chances de "faire des petits". Cette remise à l'eau volontaire des captures est aussi contrebalancée par l'espoir d'une (re)capture à venir. En somme, le no-kill n'est pas si désintéressé, même si ses raisons écologiques sont indéniables.

Le repeuplement est aussi un sujet où la déraison l'emporte souvent sur la réflexion. En effet, comment justifier le déversement de poissons de grande taille si ce n'est pour répondre directement au désir de capture ? Dans ce cas, le manque de réflexion peut pousser certains pêcheurs à émettre des affirmations scientifiquement indéfendables pour légitimer un déversement. De leur côté, les pêcheurs conscients de la responsabilité qu'ils doivent assumer vis-à-vis de la nature, essaient de trouver les meilleurs moyens de gestion pour perpétuer la pêche de loisirs tout en tenant compte d'un milieu souvent dégradé. Ils s'appuient pour cela sur des études que les "déverseurs" détestent car elles démontrent l'inconsistance de leurs thèses ! A Genève, et notamment sur le parcours limitrophe de l'Allondon, ces deux "fronts" semblent pour l'instant figés car chacun y va de sa conviction ... et la surenchère n'est pas loin. Face à cette situation malsaine, le seul moyen d'en sortir est que la raison l'emporte sur l'ignorance, l'observable sur l'empirique ... et pour l'instant, ce n'est malheureusement pas gagné. On ne peut pas, sous le couvert de défense de la pêche, faire n'importe quoi, avec des poissons aussi "beaux" soient-ils !

Maxime PREVEDELLO - président de l'AGSP



AXA - Winterthur Assurance

Quai du Sujet 12

Agence Principale du Sujet

Case postale 5345

1211 Genève 11

Claude-Alain Neury - Agent principal

Tél. : +41 22 716 06 06

Fax : +41 22 716 06 00

Assurances toutes branches : Choses -

RC - Véhicule - Ménage - Epargne -

Risque - Bâtiment

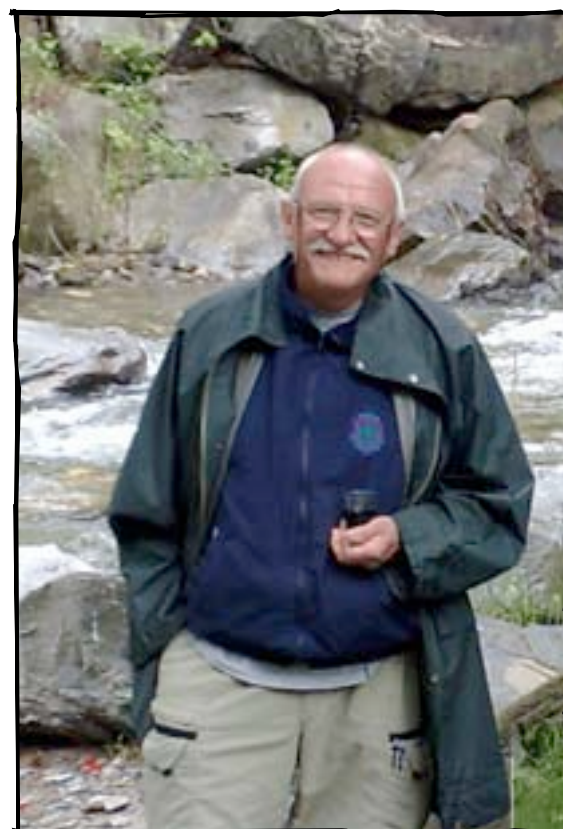


HOMMAGE

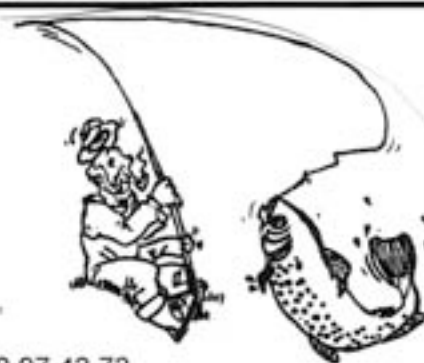
Pierre BRUGGER, dit Pierrot, président de l'Amicale des Pêcheurs du Léman – section de Genève, s'en est allé subitement, terrassé par une crise cardiaque à la fin du mois de juillet 2008, à l'âge 60 ans. Pierrot, personnalité attachante s'il en est, était très apprécié au sein des pêcheurs du lac, mais également auprès des pêcheurs en rivières qui l'ont connu. Sa disponibilité, sa gentillesse et sa gouaille toute genevoise vont terriblement nous manquer. Son décès a particulièrement affecté les pêcheurs qui année après année se retrouvaient autour d'un bon repas de filets de perches avec les enfants du camp ASL à la villa de la Grève à Versoix, après une matinée de pêche sur le Léman qu'il aimait tant. Pierre était également au service du Département du Territoire comme intendant de la maison de la forêt à Jussy. Le décès subit de ce passionné du lac Léman et de la pêche laisse un grand vide et provoque une profonde tristesse auprès de ses nombreux amis pêcheurs genevois. Le comité de l'AGSP et les membres de la Commission de la Pêche de Genève s'associent à l'épreuve de sa femme Susi, ses enfants Ariane et Marc ainsi que tous ses proches, à qui nous manifestons nos profondes condoléances.

Pour l'AGSP : Maxime PREVEDELLO

Pour la Commission de la Pêche : Christophe HAYOZ



A 15 minutes de Genève par l'A 40
Sortie Bonneville. Découvrez le site
De pêche « AU BIEN NOYE »
Ce petit lac de 7 ha est situé dans un
Cadre sauvage au cœur de la Haute-Savoie.
Location de barques. Mouche fouettée
sans ardillon. Truites arc-en-ciel, fario,
Aguabonita, saumons des meuniers, brochets,
perches et black-bass.
Pour renseignement et réservations : 0033 450 97 42 72
Site internet: <http://www.aubiennoye.com>
Email : auberge.mont-blanc@wanadoo.fr



W. Reisinger, E. Bauernfeind et E. Loidl traduits de l'allemand par M. Hivet

Le Guide entomologique du pêcheur à la mouche



Rail

Collection Pêches sportives

Un magnifique cadeau à offrir ... ou se faire offrir pour Noël 2008 !!

Après une carrière déjà longue de pêcheur à la mouche et d'observateur de la vie aquatique, j'ai été véritablement conquis par l'ouvrage "*Entomologie für Fliegenfischer*", de W. Reisinger, E. Bauernfeind & E. Loidl. Trois pêcheurs à la mouche autrichiens, deux d'entre eux étant d'éminents entomologistes et le troisième monteur de mouches professionnel, ont uni leurs efforts et leurs compétences pour produire ce qui constitue un événement majeur dans ce domaine. Les trois ordres d'insectes aquatiques les plus importants pour le pêcheur à la mouche – Ephéméroptères, Trichoptères et Plécoptères – sont étudiés en détail. Le lecteur découvrira une diversité insoupçonnée dans la biologie et le comportement des espèces qu'il côtoie au bord de l'eau. Les informations concernant la biologie, et en particulier l'émergence, amènent à repenser le problème de leur imitation et conduisent à des modèles véritablement innovants. Ce livre est empreint d'un amour profond de la nature, du souci de la préservation du patrimoine naturel et du respect de la rivière et de ses habitants. Il nous transmet une philosophie et une éthique. S'il peut guider le pêcheur à la mouche sur la voie du succès, il lui enseigne aussi que le plaisir de la pêche ne se limite pas à la prise du poisson mais qu'il s'enrichit grandement de l'observation et de la contemplation de la vie de la rivière.

Michel Hivet

Format : 280 x 230 mm - 367 pages - 500 photos couleurs

Prix: 125.- FRS (Attention: **uniquement pour la Suisse, frais de port inclus**). A commander uniquement par Email auprès de : prevedello@bluewin.ch au plus tard le **10 novembre 2008 (délai impératif)** en signalant vos: nom-prénom, adresse postale, No de tél. et Email. Vous recevrez dès le 15 novembre toutes les indications pour le paiement qui devra être effectué au plus tard le 30 novembre 2008. Le livre vous parviendra ensuite par la poste directement de l'éditeur bien avant les fêtes de Noël.

Rampini

Lac et rivières



Rampini+Cie SA Genève
Route du Nant-d'Avril 59 · CH-1214 Vernier
Tél. 022 306 18 50 · Fax 022 306 18 90
www.rampini.ch



Un bavard

En appuyant mon vélo contre le tronc d'un frêne, non loin du canal qui alimente encore le moulin, je reconnais le "Paloma" de Marcel. Est-il monté ou s'est-il dirigé vers l'aval? Peut-être s'est-il rendu à la sortie d'eau sous la roue du moulin, où il y a un trou profond et de grosses truites? Bien qu'il y ait un écriteau "entrée et pêche interdites propriété privée", je ne peux m'empêcher d'aller admirer les grosses fario qui s'y trouvent et la tentation est telle que je ne peux me contenir de lancer mon amorce. En tous les cas, Marcel n'est pas ici.

Je décide de monter vers la prise d'eau. J'aime pêcher le radier qui se trouve au-dessus du lac de retenue. C'est au beau milieu de ce plat en rive droite que j'ai attrapé ma première grosse truite à la mouche. La couleur de l'eau n'est pas favorable à cette technique. C'est une eau de fonte de neige, verdâtre. Je décide de faire la montée à la dandinette.

Je longe le canal; il est profond et il est rare d'y observer des truites. Mais en montant, je prends plaisir à scruter l'eau. Le sentier s'écarte du canal pour s'élever avant de plonger sur le barrage. Pour traverser l'ouvrage, il faut emprunter une petite passerelle de planches fatiguées par le temps, certaines ont disparu, d'autres sont cassées et celles qui subsistent sont diablement glissantes.

Au milieu, il y a un pêcheur et à ses côtés je vois Marcel. Il me fait signe de le rejoindre. Le pêcheur dispose d'un matériel neuf impressionnant, en nombre et en qualité. L'homme est prolix, nous donne moult explications sur les façons de pêcher, nous décrit des parties de pêche dignes des années d'abondance. A l'en croire les truites étaient si grosses, qu'avec leur dorsale elles devaient rayer les ponts en les passant et les plus grandes bloquaient l'embouchure. Bref, nous avons beau être jeunes, nous restons très sceptiques devant tant de savoir.

Finalement, notre spécialiste se prépare enfin à lancer son leurre. Une énorme cuillère dorée reliée à un fil pour la pêche à l'espadon. Avec Marcel nous nous regardons sans mot dire. Je perçois dans les yeux de mon camarade une étincelle malicieuse, anticipant la scène.

Notre disciple de Saint-Pierre élève son bras, le coude s'arrête à la hauteur de son œil droit, l'avant-bras dirigé en arrière avec la canne pointant vers le sol. Soudain, son bras commence par tourner, entraînant dans son élan l'avant-bras, tout en traçant une développante de cercle avec la pointe de la canne qui entraîne le bas de ligne et la quincailerie attachée à son extrémité. Alors que la canne n'a pas encore atteint la verticale, de son index il libère la ligne. Voilà le leurre métallique qui s'élève haut dans le ciel, renvoyant des éclats lumineux. Il décrit une lente courbe avant de se diriger vers le sol. Lors de ce passage aérien, il survole une branche bien garnie. Ce magnifique voyage spatial ne permet pas à la "Mepps" d'atteindre l'eau.

Aurait-il dû se confier plutôt à Saint-André ? Toujours est-il qu'il rembobine et d'un geste ample et déterminé tire la ligne. La canne se courbe, la branche fait révérence, mais la monture ne quitte pas son poste. Tout en avançant la pointe de la canne en direction du piège, notre quidam mouline, le nylon s'allonge, la tension monte, les feuilles frétilent. Notre amoureux de la gaule, dans un dernier espoir s'éloigne de l'obstacle en tirant sur sa canne. Soudain, la tôle revient à pleine vitesse; elle passe à quelques pouces au-dessus de la tête de son propriétaire, poursuit sa course et amoureusement enlace les rameaux d'un buisson. En secouant sa canne en tout sens, le gars la tire à nouveau. A l'image d'un arc, elle accumule de l'énergie en se courbant. Sous la contrainte, le nylon s'étire comme un élastique. La verdure lassée de ce jeu, cède en réexpédiant le matériel à son propriétaire. Cette fois, la course est interrompue par la manche de la veste de notre homo sapiens. Il lui reste à extraire deux des hameçons du triple qui ont traversé l'étoffe et l'ardillon ne rend pas la chose facile.

En nous enfonçant dans la végétation, nous laissons exploser nos rires.

Jean-Pierre MOLL



Ventilation - Climatisation

Thiébaud + Perritaz SA

Projets - Exécutions - Entretien - Dépannages

20, rte de Pré-Marais - 1233 Bernex

Tél. 022 850 91 00

Fax 022 850 91 01

E-mail:

info@thiebaud-perritaz.com

P'TITES NYMPHOS

Liste rouge des poissons menacés en Suisse (Édition 2007)

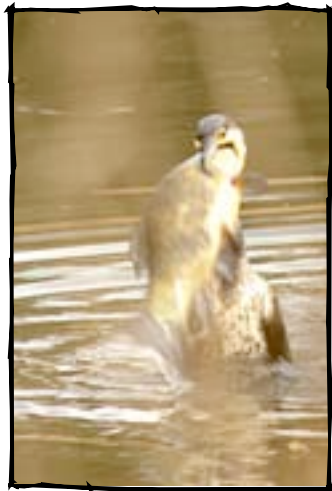
L'Office Fédéral de l'Environnement (OFEFP) a publié la liste rouge des poissons menacés en Suisse. Une analyse de menace a été réalisée sur 55 espèces de poissons autochtones en compilant plus de 17'000 occurrences de plus de 5000 emplacements. Résultat: huit espèces sont éteintes, six sont en danger critique d'extinction, cinq sont en danger et treize sont menacées. C'est ainsi que plus de 58 % des espèces de poissons suisses ont été inscrites sur la liste rouge, 14 % sont éteintes en Suisse et 44 % font partie des espèces menacées et répertoriées dans les catégories "en danger critique d'extinction" (1) à "vulnérable" (3).

Ci-dessous le lien pour télécharger gratuitement cette publication au format pdf :

www.bafu.admin.ch/publikationen/index.html

Dans la gouille Marion ... c'est bon !

Oui d'accord, la photo n'est pas très nette mais elle est très parlante ... pour convaincre ceux qui ne croient pas les cormorans capables d'ingurgiter des poissons d'une taille impressionnante. En l'occurrence il s'agit d'une tanche presque aussi grande que l'oiseau. Photo prise en avril 2008 par Istvan "Drakho" Moll à la gouille "Marion", dans les bois de Sauvigny.



La centrale à gaz "Chaleur-Force" du Lignon soulève des questions ...

C'est le 16 avril 2008 qu'une délégation du comité de l'AGSP a assisté à la présentation du projet de centrale à gaz sur le site de SIG au Lignon. La particularité de cette centrale est qu'elle produira non seulement de la chaleur, mais aussi de l'électricité. Sa puissance thermique sera maximale pendant l'hiver, lorsque la demande de chaleur de la part des clients alimentés par le chauffage à distance sera la plus forte. Le refroidissement se fera avec l'eau du Rhône, pompée puis rendue au fleuve. Selon les ingénieurs de SIG, les rejets thermiques au Rhône respecteront l'Ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) et seront imperceptibles (différence maximum de 0.2 degrés centigrades) **après mélange**. Toujours aussi rassurants les concepteurs nous affirment que tout le fonctionnement de la centrale a été pensé pour **garantir un impact nul** sur la faune piscicole puisque l'ouvrage de pompage dans le Rhône est équipé de crépines "fish friendly" et que l'ouvrage de rejet garantit un mélange homogène et rapide. A l'AGSP on relève tout de même que les températures dudit rejet sont évaluées, pour des situations normales, entre 14 et 20 degrés pour des débits situés entre 200 et 560 litres/seconde. Par contre dans une situation extrême ça se corse puisque SIG nous signale que le réchauffement du Rhône pourrait atteindre 1,1 degré pour un rejet à 29,3 degrés et un débit de 956 litres/seconde ! Ce dernier chiffre est beaucoup plus inquiétant puisqu'il correspond au débit de l'Allondon en été ! On peut raisonnablement se poser la question de l'impact de ce rejet, notamment si des situations extrêmes venaient à se répéter. Et enfin, la question qui nous taraude: **si cette centrale produit de la chaleur ... pourquoi doit-elle en rejeter "à perte" dans le Rhône ?**

Merci Hans ERNI !

Beau geste de soutien que celui du peintre lucernois Hans ERNI à l'occasion du 125e anniversaire de la Fédération Suisse de Pêche et de la campagne de la FSP "Eaux Vivantes" pour la renaturation des cours d'eau. 6000 affiches ont été placardées dans tout le pays et soutiennent ainsi notre cause. On peut se procurer au shop l'affiche « L'eau c'est la vie » au format affiche ou carte postale au tarif suivant: pour l'affiche, 20.- FRS l'exemplaire ou 15.- FRS à partir de 3 exemplaires; pour la carte postale, 10.- FRS pour 10 exemplaires ou 13.50 FRS pour 15 exemplaires. Adresse : shop@sfv-fsp.ch
Hanspeter Güntensperger, Grassiweg 40, 3714 Frutigen, Tél.079 334 85 58.



Haut-Rhin: certaines passes à poissons fonctionnent mal (Communiqué de presse de l'OFEV - mai 2008)

Grands migrateurs, les poissons de rivières sont particulièrement sensibles aux obstacles comme les barrages des centrales hydrauliques et les déversoirs artificiels. Des dispositifs de franchissement placés le long des rivières les aident à poursuivre leur migration. L'OFEV vérifie périodiquement leur bon fonctionnement le long du Haut-Rhin. Un comptage mené tous les dix ans de façon coordonnée aux passes à poissons des centrales hydroélectriques du Haut-Rhin permet d'en tester le fonctionnement et d'étudier les effets d'une migration amoindrie sur les effectifs de poissons. Les derniers comptages ont été effectués entre avril 2005 et mars 2006 et ont permis les constats ci-après;

Moins de poissons et importantes différences

Les chiffres de l'étude confirment la tendance à la baisse du nombre de poissons qui remontent les rivières. Alors qu'on en a dénombrés 76'000 en 1995-1996, ils n'étaient que 55'000 en 2005-2006, malgré un comptage plus étendu. Cette baisse semble indiquer un recul des effectifs de poissons, en particuliers chez les espèces qui apprécient le courant, comme le nase ou le barbeau. Ce recul est principalement dû à la disparition des habitats de ces derniers. Il peut être compensé en partie par des mesures de renaturation, mais aussi en installant des dispositifs de franchissement. D'importantes différences de fonctionnement ont été observées entre les 15 dispositifs étudiés. L'un des indicateurs est le nombre de poissons qui franchit la passe par jour. Mais il existe aussi d'autres paramètres, comme le nombre d'espèces qui utilisent le dispositif, compte tenu de celles qui sont présentes en amont ou en aval. Ainsi, alors que 11'700 poissons ont utilisé la passe du barrage de Albruck-Dogern et 10'544 celle de la centrale de Schaffhouse, ils n'étaient que 261 à la centrale de Eglisau et 163 dans la passe du Maschinenhaus. Ces différences indiquent de nettes lacunes de fonctionnement. Le nombre d'espèces qui ont franchi les passes étudiées varie lui aussi fortement. Les plus mauvais résultats sont là aussi ceux de Eglisau: seul 8 % des espèces présentes en aval parviennent à remonter la passe. A la centrale de Säckigen, en revanche, 95 % des espèces utilisent le dispositif.

Conclusions

Comme le montrent les résultats, ce sont les grandes passes à poissons avec un débit de dotation et un courant élevés qui sont les plus efficaces. En outre, un lit naturel et structuré offre un abri aux poissons les moins habitués aux courants forts et permet, ainsi, une utilisation par davantage d'espèce et plus tôt dans l'année (températures de l'eau plus basses).

Renseignements

- Erich Staub, Section Pêche et faune aquatique OFEV, Tel. 031 322 93 77

Documents

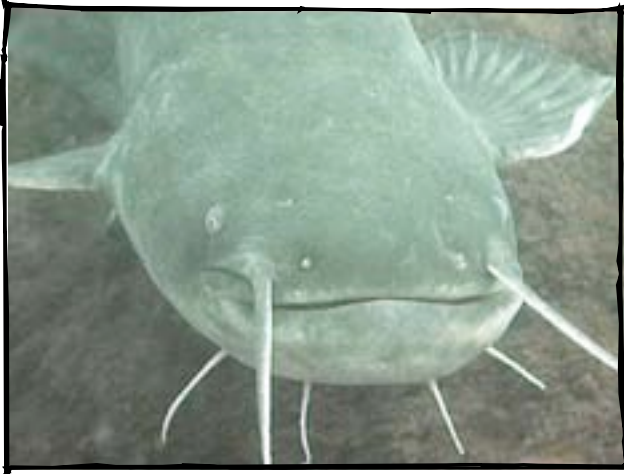
- Publication „Fischaufstieg am Hochrhein. Koordinierte Zählung 2005/06“ (en allemand)

Internet: www.bafu.admin.ch/fischerei/index.html?lang=fr

P'TITES NYMPHOS (suite)

Un Silure de trois mètres de long dans l'Aar

Alain Bauermeister plongeait dans l'Aar, près de Bettlach (SO), lorsqu'il a fait une rencontre pour le moins étonnante: un Silure énorme nageait dans la rivière à 8m de profondeur. Survenu fin août 2008, l'événement a été reporté dans plusieurs médias.



Une vidéo, tournée par Alain Bauermeister lui-même, circule sur le net actuellement. (Cliquez sur le lien: http://www.journaldujura.ch/Nouvelles_en_ligne/R_eeigion/38328/video Des images vraiment surprenantes ! Pour estimer la longueur de l'animal, le plongeur a étiré son corps et ses bras pour se comparer à lui. "Avec mes palmes et les bras étendus vers le haut, j'avais la même longueur que le poisson", raconte ce plongeur chevronné. Selon lui, d'autres spécimens de plus petite taille vivent dans ce secteur de l'Aar. Il ne pense pas que ce poisson risque d'être pêché: "Ce silure est bien trop malin. Sinon il ne serait pas devenu aussi grand!" (Ndlr: qui relève le défi ?)

Dernières nouvelles de l'initiative "Eaux-vivantes"

(Extrait du courrier de H.-U Büsschi de la FSP)

Chers collègues,

Le 1er octobre 2008, notre initiative „Eaux vivantes“ a connu un succès partiel ou a gagné une étape respectivement: Les sénateurs ont accepté, à l'unanimité, le contre-projet élaboré par leur commission (par 36:0 voix et sans abstentions). Ce contre-projet répond positivement à plusieurs requêtes de notre initiative (p.ex. éclusées, charriage, financement des mesures de revitalisation etc.). Par contre, les décisions concernant la déréglementation dans le domaine des eaux résiduelles et le droit de proposition et de recours des organisations de protection de l'environnement sont moins réjouissantes. Néanmoins, le contre-projet représente, dans son ensemble, un pas important dans la bonne direction. Dès le début des délibérations il était clair que l'initiative n'aurait aucune chance. Elle a obtenu six voix lors de la votation (PS, Verts), alors que plusieurs membres des Etats s'abstenaient.

C'est désormais au Conseil national de statuer. Sa commission (CEATE) siègera le 27 octobre pour la première fois. Les député(e)s disposent du temps nécessaire pour un travail sérieux, le Conseil des Etats ayant prolongé d'une année jusqu'au **3 janvier 2010** le délai de traitement de notre initiative. (...)

Bien cordialement,
Hans-Ulrich Büsschi, communication FSP

Calendrier 2008-2009

Fermeture Rhône et Arve : dimanche 26 octobre 2008

Ouverture au lac Léman : dimanche 18 janvier 2009

Assemblée générale AGSP : mercredi 25 février 2009

Ouverture en rivières : samedi 7 mars 2009

Ouverture de l'Ombre : samedi 16 mai 2009

Deuxième volée de moniteurs SaNa pour Genève

C'est le samedi 20 septembre 2008 qu'a eu lieu à la "Maison de la forêt" à Jussy le premier cours de formation pour les futurs moniteurs SaNa. Ce cours fut dirigé et organisé de main de maître par Jean-Pierre MOLL, expert régional, avec l'aide de Michel BARBOLINI, Maxime PREVEDELLO ainsi que l'apport pédagogique de Patricia FONTANNAZ et la présence de l'inspecteur cantonal de la faune Gottlieb DAENDLIKER. A noter également la présence en tant qu'auditeur d'André VERDON, expert régional vaudois et responsable romand pour la gestion administrative de l'attestation de compétences SaNa. Ont pris part à cette journée de formation 6 nouveaux moniteurs genevois: Michel FAVRE, Zaccaria KACEM, Julien BORGEAT, Alain ROSSIER, Marc FEUARDENT, Joseph MINAZZI et 1 moniteur fribourgeois: Jean-Paul RIME. Cette journée fut suivie d'une séance d'organisation sur la future formation des nouveaux pêcheurs au niveau cantonal, le jeudi 25 septembre 2008. Lors de cette séance, des lignes directrices ont été décidées d'entente entre tous les partenaires. Personne ne pourra dire que le canton de Genève a traîné des pieds pour mettre en place cette nouvelle formation des pêcheurs. On ne peut malheureusement pas tenir le même discours vis-à-vis de l'OFEV et notamment son Office Vétérinaire Fédéral (OVF) qui n'a pas encore réussi à imprimer le manuel SaNa **en français** (!!). Ce document essentiel pour les cours est annoncé pour la mi-novembre ... autant dire qu'il ne sera pas facile de mettre sur pied des séances de formation SaNa de nouveaux pêcheurs avant la fin de l'année 2008. (Plus d'informations sur le site Internet de l'AGSP dès la mi-novembre ... si tout va bien !)



De gauche à droite: André VERDON; Jean-Pierre MOLL, Patricia FONTANNAZ, Joseph MINAZZI, Zaccaria KACEM, Julien BORGEAT, Michel BARBOLINI, Michel FAVRE, Alain ROSSIER, Marc FEUARDENT, Maxime PREVEDELLO et Jean-Paul RIME.

Une belle prise !

La secrétaire de la SVPR, Florence GUIGNARD, nous a fait parvenir cette photo d'une énorme fario de 85 cm capturée dans la Sarine à Grandvillard par M. Antonio PEREZ de St-Prez. D'autres images de ce monstre sur le site Internet de la SVPR en cliquant sur le lien ci-dessous:

http://www.peche-svpr.ch/Site_SVPR/pages/belle_prise_5.html



Retour du saumon grâce aux mesures de revitalisation

Le 8 octobre 2008. C'est avec beaucoup de satisfaction que la Fédération Suisse de Pêche (FSP), co-initiatrice du projet « Saumon 2000 », a pris connaissance du retour du premier saumon atlantique dans le Rhin à Bâle. Cet événement illustre parfaitement l'importance des mesures de revitalisation des cours d'eau que la FSP exige par la voie de son initiative populaire « Eaux vivantes ».

Le retour du premier saumon atlantique en Suisse est la conséquence directe de la politique d'assainissement et de revitalisation adoptée après la pollution du Rhin que la catastrophe de Schweizerhalle avait entraînée. Le projet « Saumon 2000 » dont la Fédération Suisse de Pêche (FSP) est co-initiatrice est en bonne voie de réalisation grâce aux efforts conjugués déployés sur le plan international. Il a pour but la recolonisation par le saumon, symbole emblématique des salmonidés. Il reste certes beaucoup à faire. Les derniers obstacles en aval de Bâle doivent être urgemment supprimés pour que le saumon puisse migrer en



toute liberté. Tel est aussi le cas pour le Haut-Rhin et ses affluents en amont de Bâle. Plusieurs barrages entravent la libre migration du saumon ; une partie des affluents déterminants pour sa reproduction doivent aussi faire l'objet de mesures d'assainissement et de revitalisation. L'initiative populaire « Eaux vivantes » déposée – avec plus de 160'000 signatures - par ses auteurs, la FSP et ses partenaires Pro Natura, le WWF et la Fondation de la Greina, exige une politique systématique de revitalisation. Par son contre-projet indirect, le Conseil des Etats a largement accédé à cette requête au cours de sa session d'automne. Il a malheureusement édulcoré par la même occasion les dispositions régissant les débits résiduels, bien que celles-ci ne représentent qu'un minimum absolu. Certains objectifs fondamentaux de l'initiative sont donc remis en cause, raison pour laquelle la FSP attend du Conseil national qu'il améliore le contreprojet. Le retour du saumon en Suisse démontre à l'évidence combien il est important que la politique concernant la revitalisation et la protection des eaux soit menée avec fermeté.

L'animal, une femelle d'une taille de 91,5 centimètres, attrapé et remis à l'eau par le pêcheur amateur Thomas Wanner à Bâle

EMBARGO: Vendredi 22 août 2008, 11h.00

La régulation des effectifs d'oiseaux piscivores exigée par une pétition.

Dans l'intérêt de la protection d'espèces de poissons menacées, plus de onze mille personnes demandent que des mesures pertinentes soient prises pour réguler les effectifs d'oiseaux piscivores en Suisse. Cette requête fait l'objet d'une pétition de la Fédération Suisse de Pêche au Conseil fédéral et à l'Assemblée fédérale, déposée vendredi 22 août 2008 à 11h00.

L'augmentation exponentielle du nombre des grands cormorans qui nichent en Suisse, en particulier dans les réserves ornithologiques, a poussé 11'046 personnes à signer la pétition. C'est en 2001 que les deux premiers couples nicheurs ont été observés dans la réserve du Fanel-Chablais de Cudrefin, où la colonie en compte actuellement plus de 250. L'effectif des couples nicheurs des zones protégées du Lac Léman et du Haut Rhin a suivi la même évolution. Un cormoran ingurgite en moyenne 500 grammes de poissons par jour. Vu ce besoin considérable en nourriture, la croissance de la population de ces oiseaux est un réel danger pour les espèces de poissons menacées ou protégées, par exemple l'ombre ou le nase. L'augmentation des effectifs de hérons cendrés et de harles bièvres, piscivores eux aussi, aggrave la situation que la FSP considère comme hautement alarmante. La pétition exige que la législation fédérale sur la chasse et la protection des oiseaux soit modifiée de manière à ce que les cantons puissent rapidement prendre des mesures efficaces propres à limiter durablement les effectifs de ces trois espèces d'oiseaux. Il faudrait pouvoir s'inspirer des mesures qui prévalent dans le Bade Wurtemberg pour réguler les effectifs des couples nicheurs dans les réserves ornithologiques, dans la mesure où leurs conséquences pour les espèces d'oiseaux protégées vivant dans ces espaces sont minimales. Autre motif non négligeable : il faut réduire les dommages effectifs que les cormorans causent - en pêchant - aux filets et au butin des pêcheurs professionnels. Forte du succès de sa pétition, la FSP attend de l'Office fédéral pour la protection de l'environnement OFEV qu'il s'active dans la révision de l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM), actuellement en procédure de consultation, et qu'il fasse en sorte qu'elle entre en vigueur avant l'arrivée de la prochaine période où les cormorans nicheront. Ainsi, les bases légales autorisant la gestion des populations dans les réserves seront posées. Par ailleurs, l'organisation faitière des pêcheurs à la ligne et des pêcheurs professionnels exige un plan de mesures applicables au harle bièvre, comme il en existe pour le grand cormoran et pour le héron cendré. Pour d'autres renseignements:

- Werner Widmer, président central de la FSP, Tél. 079 639 16 14

- Martin Peter, responsable FSP pour la protection des espèces, Tél. 079 349 04 55



**ECHAFAUDAGE
RENOVATION
BATIMENTS
MICRO TUNNELIER
GENIE CIVIL
TRAVAUX ROUTIERS
FORAGES/SCIAGES**

Implenia Construction SA
Chemin Isaac-Anken 8
1219 Aire/Genève
Tél. 022 795 88 88
www.implenia-construction.com



NOUVELLES DE LA FSP

Ça bouge dans l'UE sur le front des cormorans

La question du cormoran a été débattue lors de deux manifestations à Bonn et à Stuttgart, et la gestion de ses effectifs à l'échelon européen a été exigée. Martin Peter, responsable du secteur de la protection des espèces à la FSP était de la partie. Voici son compte rendu.

En 1979, le cormoran a été soumis à la directive européenne concernant la conservation des oiseaux sauvages. Ce fut le coup d'envoi pour son comeback à succès. Les protecteurs des oiseaux se sont réjouis, les pêcheurs se sont fâchés. Depuis, la commission s'est distancée du concept de protection intégrale et a autorisé les Etats membres à prendre régionalement des mesures contre les dommages causés par le grand cormoran. Mais certains services se refusent à prendre de telles mesures au prétexte que "l'Europe" a décrété l'obligation de protéger le cormoran. Il en est résulté un jeu de ping pong qui continue de rendre impossible une quelconque mesure consistante au niveau européen. Il faudrait comme premier pas harmoniser les mesures visant à réguler les populations de cormorans à l'échelle européenne tout en veillant à l'équilibre écologique. Ce ne serait pas la première fois que l'UE prendrait des mesures dépassant les frontières. C'est le cas depuis des décennies pour la protection des anguilles, dans le domaine des poissons de mer, par exemple. L'objectif premier des efforts portant sur l'intégration des populations de cormorans dans le paysage rural européen consisterait à **les réduire de moitié**.

Au Danemark

Le Danemark est le pays le plus avancé dans la gestion des cormorans. Avec un effectif de 200'000 oiseaux en juillet/août et plus de 40'000 endroits où ils nichent, il se distingue dans la comparaison européenne. Les premières colonies nicheuses ont été recensées en 1971, alors que 40'000 endroits de nidification étaient déjà dénombrés en 1995. Les premières interventions datent de 1994 (enduire les oeufs d'huile). En 2002, 3718 nids ont été traités et en 2007, ils étaient déjà au nombre de 6440. Durant la même période, les colonies faisant l'objet d'interventions ont passé de 8,5 à 16,9 %. La méthode de l'huilage a beaucoup de succès parce que 45 % des cormorans nichent au sol. Elle a aussi pour avantage que les oiseaux nicheurs ne quittent pas leur nid. Leur besoin en nourriture diminue d'autant. Le nombre des nicheurs tardifs a aussi pu être abaissé. Depuis 2003, les colonies sont à la baisse et les mesures empêchent la formation de nouvelles colonies. La taille des colonies établies diminue également. A titre de mesure accessoire, on chasse le cormoran sur les rivières qui accueillent la truite de mer et le saumon, notamment.

Aux Pays-Bas

La plupart des grandes colonies nicheuses se trouvent sur des terrains privés. La question du cormoran a pu être négligée jusqu'ici car il n'y a pas nécessité de protéger des espèces de poissons. La fédération nationale des pêcheurs à la ligne a toujours souligné que la société n'accepterait pas qu'on intervienne dans les colonies nicheuses. Le vent a tourné entre temps. Une Table Ronde discutera cette année encore d'interventions et établira un plan de gestion. C'est d'autant plus important que les Pays-Bas abritent de nombreuses colonies nicheuses. On attend avec curiosité les résultats de ces entretiens et le plan de gestion.

En Allemagne

La gestion des cormorans incombe aux Pays (Länder), comme c'est le cas chez nous pour les cantons. Différentes ordonnances ouvrent des perspectives, par exemple en Westphalie, en Saxe et en Bavière; d'autres sont amendées. Des actions contre les colonies nicheuses sont menées depuis quelques années dans le Brandebourg. En 2005, on a effectué cinq essais de perturbation et à chaque reprise des oeufs ont été recueillis pour en contrôler l'état de développement. Les oeufs n'étant pas fertilisés, il n'a pas été possible au début de conclure au succès de l'action. Le résultat n'a été satisfaisant qu'au dernier essai. En 2006 et en 2007, on n'a plus procédé à des mesures d'effarouchement que durant deux nuits consécutives lorsque les oeufs étaient bien fertilisés. De ce fait, on a pu limiter l'intervention à un strict minimum, se réchauffer et éviter de passer toute la nuit à proximité de la colonie. Pour 2008 proposition a été faite d'intervenir dans quatre colonies ; il semblerait que des mesures d'effarouchement ont été effectuées au moins dans deux colonies. C'est la fédération des pêcheurs sportifs du Pays, avec laquelle la collaboration est bonne, qui propose les actions et les réalise avec le soutien de la station ornithologique d'Etat. Dans le Brandebourg, les colonies de cormorans sont aussi « contrôlées » par l'aigle de mers, le vison et le raton laveur. Le Bade-Württemberg, notre voisin, est loin d'avoir atteint sa cible de l'avis des Suisses. Les colonies nicheuses aux abords de la frontière nuisent beaucoup aux effectifs de nos poissons. Grâce à la décision courageuse de la présidence du gouvernement de Freiburg, une action d'effarouchement a eu lieu dans la réserve naturelle du Radolfzeller Aachried. Son taux de succès avoisine les 70 %. Et pourtant les pêcheurs allemands attachent beaucoup de prix à ce qu'à l'échelle européenne un plan de gestion des cormorans soit développé sur le modèle suisse.



Plus de quatre millions de pêcheurs et pêcheuses attendent depuis des années un plan efficace de gestion des cormorans à l'échelle européenne.

En conclusion

Ce n'est pas le cormoran dans son individualité qui est le problème, c'est le fait qu'il est présent en trop grand nombre. L'Europe comme la Suisse sont confrontées à la question de savoir si, au vu de l'équilibre très peu stable de leur paysage rural sans cesse menacé, elles peuvent se permettre ou veulent tolérer un tel effectif de cormorans, ou si elles peuvent se le permettre sous l'angle de l'économie publique et sous l'angle social, culturel et écologique. Nous écrivons au nom de plus de quatre millions de pêcheurs européens qui, dans leurs loisirs et à leurs propres frais, s'engagent pour la protection de la nature, la conservation des cours d'eau et des populations de poissons, mais aussi au nom de pêcheurs pour qui capturer et apprêter des poissons est la profession. Et nous parlons finalement pour une branche de loisirs et de tourisme qui génère des milliers de places de travail!

Félicitations de l'ASPO ... ou la mauvaise foi érigée en système

Dans l'édition de juin de son magazine ORNIS, l'Association suisse pour la protection des oiseaux (ASPO) a félicité en ces termes la FSP pour son 125e anniversaire: «*Nous apprécions le volet du travail de la FSP qui profite à la nature, par exemple le travail en faveur de la protection des eaux. L'ASPO a d'autant plus de peine à comprendre que la FSP augmente ses requêtes pour combattre les oiseaux piscivores et qu'elle attaque sans cesse l'ASPO (...).*» **Réponse de la FSP** : s'il y a une responsable pour les « attaques » de la FSP, c'est bien l'ASPO. Prenons pour exemple la pétition qu'elle a lancée contre les interventions de la FSP en faveur de la régulation des effectifs d'oiseaux piscivores et en faveur d'interventions dans les zones où ces oiseaux nichent ; elle a complètement raté sa cible et en substance elle est **fondamentaliste**. De plus, le ton choisi par l'ASPO dans ses interventions est tout sauf nuancé! A signaler que le président de l'ASPO, le **conseiller national Ruedi Aeschbacher**, a essuyé un sec revers au niveau politique. A la question qu'il a posée par voie d'interpellation de savoir si « les intérêts des pêcheurs, professionnels ou non, sont plus importants que ceux de la nature », le Conseil fédéral a répondu que le cormoran «bénéficie évidemment de la protection qui lui revient». Comme il n'est pas menacé, la législation le considère comme une espèce d'oiseau pouvant être chassée. C'est à ce titre que le législateur offre aussi la possibilité de réguler certaines populations « si l'ampleur des dommages qu'elles causent le justifie »... (Ndlr: **et toc !**)

Philipp Sicher est le nouveau «Mister FSP»

Philipp Sicher a commencé son activité de chargé d'affaires de la FSP le 1er juillet. Il exerce sa fonction à mi-temps, sous contrat de mandat.

Ingénieur agronome diplômé de l'EPF, Philippe Sicher, 55 ans, de Gurtellen (UR), a repris les commandes de la FSP le 1er juillet. Ce passionné de pêche justifie d'expérience entrepreneuriale et politique. Le nouveau capitaine de l'unité FSP a aussi gagné ses galons dans la pêche. Dès 1982, il a assumé à titre secondaire la charge d'inspecteur cantonal de la pêche et, de 1986 à 2003, la suppléance du responsable cantonal de la pêche qui répond notamment de la planification et de l'exploitation des eaux. Dans le cadre de l'exercice de ces fonctions, il a suivi les cours de perfectionnement mis sur pied par l'OFEV pour les responsables cantonaux des services de la pêche. Depuis 1992, il est membre de la commission cantonale de la pêche. Et il s'est aussi engagé pour le travail en faveur de la jeunesse, en particulier en tant que coach à l'occasion des « olympiades » 2005 des jeunes pêcheurs, ainsi qu'en tant que co-organisateur de l'exposition commémorative du centenaire de l'association uranaise des pêcheurs.

Marié, Philipp Sicher est père de deux enfants. Il pêche depuis l'âge de 18 ans, surtout dans les rivières de son canton d'origine, mais régulièrement aussi dans les eaux de Scandinavie, d'Ecosse et d'Alaska, la plupart du temps en compagnie de sa femme, pêcheuse elle aussi. Passionné de la pêche à la mouche, il confectionne ses cannes en bambou refendu lui-même, depuis bien 30 ans. En tant que membre d'un réseau international, il a organisé en 2006 avec l'aide de quelques collègues la première rencontre des constructeurs de cannes à pêche à Sarnen. S'en est suivi le printemps dernier la première rencontre européenne des constructeurs de cannes en Italie, à laquelle les Etats-Unis ont du reste participé. Et pour décoller de temps en temps, il construit même des modèles réduits d'hélicoptères.

Sa carrière professionnelle s'est déroulée durant 27 ans dans l'entreprise familiale « Sicher Natursteine AG », d'abord en tant que collaborateur puis, de 1995 à 2007, date de la vente de l'entreprise, en tant que directeur et président du conseil d'administration. Côté politique, Philipp Sicher, membre du PRD, a oeuvré comme conseiller municipal de Gurtellen, député au Grand Conseil et membre de plusieurs commissions communales et cantonales.



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Pancy-Dessus - 1242 Pancy (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.acrasa.ch

NOUVELLES DE LA FSP - 2e service

1. La FSP a enfin son secrétariat en Suisse romande

Voilà, c'est fait. La FSP dispose d'un secrétariat pour la Suisse romande qui aura pour mission essentielle de s'occuper de l'attestation de compétences SaNa. A sa séance d'été, le Comité directeur de la FSP a appris avec satisfaction de la bouche de Thierry Potterat, son vice-président pour la Romandie, qu'après 125 ans d'histoire de la FSP, un secrétariat propre à la Suisse romande est désormais opérationnel. Les coordonnées de cette antenne gérée à domicile, à titre accessoire, par André et Renate Verdon, sont: **Secrétariat FSP, case postale 106, 1018 Lausanne 18, tél. 021 646 64 90, E-mail: secretariat.romand@sfv-fsp.ch**. Suite à l'introduction de la formation obligatoire, la gestion administrative de l'attestation de compétences SaNa en Suisse romande a nécessité l'installation d'un bureau. Les mois à venir montreront quelles autres fonctions cette antenne est en mesure d'assumer. La direction de la fédération restera centralisée dans le cadre des compétences de Philipp Sicher, chargé d'affaires, et de la présidence de la FSP.

2. Conférences des présidents

Lors de la séance qu'il a tenue à Berne à l'issue du dépôt de la pétition sur les prédateurs, le Comité directeur a fixé les dates des conférences des présidents qui avaient été annoncées à l'occasion de l'assemblée des délégués-anniversaire à Interlaken. Pour les sociétés de Suisse allemande, cette conférence aura lieu le 22 novembre à Olten, à l'issue de la séance du Comité central. **Pour les sociétés romandes, la conférence aura lieu le 29 novembre à Lausanne.** Toutes deux débuteront à 14h et prendront fin vers 17h environ, et l'adresse où elles se tiendront sera encore communiquée.

3. «Fischorama» et Newsletter FSP

Le CD propose au Comité central qui siège le 30 septembre de soutenir moralement le projet « Fischorama » conçu par le Bureau Aqua Sana respectivement par son propriétaire Matthias Escher. L'objectif du projet est de présenter à un large public tous les poissons indigènes et leur habitat, pour le familiariser avec le sujet. Le Comité directeur propose en outre de lancer une Newsletter électronique en lieu et place des « News FSP » en version papier, cela dans le but d'informer en permanence les membres de la fédération et de les mettre au fait de l'actualité tout en réalisant de grosses économies. Le chargé d'affaires a communiqué qu'il était prêt à stocker l'ensemble du matériel d'exposition de la FSP chez lui à Gurtellen. En cas de besoin de matériel, on s'adressera donc à lui. Passionné lui-même par la pêche à la mouche, Philipp Sicher est disposé à reprendre à son compte la coordination qu'assurait Ruedi Hauser en matière de formation des instructeurs qui s'occupent de la pêche à la mouche.

4. ASPO: Opinions et réalité

L'Association suisse pour la protection des oiseaux ASPO répand des opinions qui ne correspondent pas à la réalité pour défendre sa politique contre toute intervention dans les effectifs d'oiseaux, qu'il s'agisse d'oiseaux chassables ou d'espèces protégées.

Par une campagne de désinformation et une pétition fondamentaliste qui empêche toute mesure d'intervention pour réguler les populations, l'ASPO tente d'influencer unilatéralement l'opinion publique en sa faveur. Les médias qui sont sur sa ligne - comme le Tages-Anzeiger de Zurich - reprennent aveuglément son argumentation. Par souci d'intégrité, notons que certains journaux soucieux d'informer objectivement, par exemple la Neue Zürcher Zeitung dont la réputation internationale n'est plus à faire, a de nouveau réservé la place qui lui revenait au dépôt de la pétition de la FSP concernant la régulation des effectifs des oiseaux piscivores.

Plus de 11'000 signatures

11'046 personnes ont signé cette pétition lancée cette année à Berne dans le cadre de l'exposition Pêche Chasse Tir. Une délégation du Comité directeur de la FSP l'a déposée le 22 août au Palais fédéral (voir communiqué de presse sur le site FSP www.sfv-fsp.ch). Les commissions des affaires juridiques s'en occuperont avant de la transmettre aux deux Chambres fédérales. Les signataires demandent que la législation fédérale sur la chasse et sur la protection des oiseaux soit modifiée de manière à ce que les cantons puissent rapidement se saisir de mesures efficaces pour limiter durablement les populations de grands cormorans, de hérons cendrés et de harles bièvres.

Protéger toutes les espèces

Une fois de plus, la FSP attache du prix à relever qu'il s'agit de gérer la vie sauvage de façon écologiquement responsable. Et cela sur la base de la protection durable, aussi bien des espèces de poissons que d'oiseaux. Il est clair qu'il ne s'agit pas de campagnes d'éradication comme le prétendent certaines lettres de lecteurs « télécommandées ». Pour la FSP, il n'est pas non plus question d'une « gestion sans limites », contrairement à ce que la pétition de l'ASPO semble prêter comme intention aux pêcheurs et aux chasseurs concernant le loup et le lynx. Certes, la FSP exige qu'on agisse lorsque la protection d'espèces menacées telles que l'ombre et le nase l'exige, mais évidemment pas de manière bornée pour ne servir que ses propres intérêts, comme le prétend l'ASPO. Toujours est-il que les protecteurs des oiseaux admettent depuis peu que « de nombreuses espèces de poissons sont menacées ». La FSP sait pertinemment que les oiseaux piscivores ne sont pas seuls en cause, mais que la détérioration de l'habitat des poissons y est pour beaucoup. Elle a donc lancé son initiative populaire « Eaux vivantes » pour combattre les causes et non seulement les symptômes.

Equilibre compromis

La FSP est convaincue que l'humain doit pouvoir prendre des mesures régulatrices lorsque les équilibres sont compromis dans un environnement naturel qui n'est plus intact. Par rapport aux trois espèces d'oiseaux piscivores les plus importantes, l'équilibre est compromis. Le constat est clair et les autorités le reconnaissent officiellement. Par conséquent et comme l'ont annoncé l'OFEV et le conseiller fédéral Moritz Leuenberger en personne, l'ordonnance sur les réserves d'oiseaux d'eau et de migrateurs d'importance internationale et nationale (OROEM) doit être modifiée de telle sorte que les cantons puissent - si la situation locale l'exige - intervenir dans les zones protégées sans devoir recourir au préalable à de lourdes procédures d'autorisation. Une telle marche à suivre s'impose impérativement par exemple dans la réserve du Fanel - Chablais de Cudrefin sur le Lac de Neuchâtel.

Possibilité d'intervenir dès 2009

La révision de l'OROEM devrait entrer en vigueur au plus tard le 1er janvier 2009 pour qu'il soit possible d'intervenir efficacement lors de la prochaine période de nidification des cormorans. La FSP l'exigera dans sa prise de position sur la révision de l'OROEM et elle livrera les arguments utiles. Elle fera dépendre de la prise en compte de sa revendication son soutien à la création de huit nouvelles réserves d'importance nationale et de l'extension de la réserve du Fanel d'importance internationale, que prévoit l'OROEM.

La FSP est pleinement consciente du fait qu'au contraire du grand cormoran, le héron cendré et le harle bièvre sont protégés, donc non chassables. Néanmoins, un plan de mesures a déjà été établi en 1984 concernant le héron cendré et sa mise en oeuvre de manière systématique est exigée par la FSP qui estime nécessaire l'élaboration d'un plan de mesures analogue pour le harle bièvre.

5. Don généreux

L'Association pour la protection du Rhin, créée en 1982 pour empêcher la construction de centrales au fil de l'eau entre Trübbach et Sennwald (SG), a fait don à la FSP d'un montant en espèces d'environ 13'400 francs. Cette somme doit être utilisée en faveur de l'initiative de la FSP pour la renaturation "Eaux vivantes". Selon un communiqué, cette association représentée par Trudi Belleville (Grabs), a été liquidée à l'assemblée générale du 19 mars dernier, l'objectif principal qu'elle visait ayant été effectivement réalisé. Trudi Belleville a communiqué qu'une des raisons de cette liquidation était la suppression du droit de recours des organisations par le souverain saint-gallois. Par décision de l'assemblée générale, le reste de la fortune a été attribué à la FSP pour des buts déterminés. Le Comité directeur de la FSP a pris connaissance avec beaucoup de gratitude de ce don aussi généreux que bienvenu.

6. La FSP et le contre-projet de la CEATE à l'Initiative "Eaux-Vivantes"

La FSP se prononce en partie positivement, mais elle exprime aussi de sévères critiques à l'égard du contre-projet que la CEATE du Conseil des Etats veut opposer à l'initiative pour la renaturation « Eaux vivantes ».

Le contre-projet indirect élaboré par la Commission de l'environnement, de l'aménagement du territoire et de l'énergie (CEATE) de la petite chambre au sujet de l'initiative populaire de la FSP « Eaux vivantes » ne convainc que très partiellement la FSP et ses partenaires Pro Natura, le WWF et la Fondation pour la Greina. Dans sa prise de position sur le concept de la CEATE, la FSP prend connaissance avec satisfaction du fait qu'il sera donné suite à quelques-unes des revendications essentielles qu'elle pose dans son initiative populaire. Il s'agit sur le fond des mesures de renaturation, de la réduction des effets nuisibles d'éclusées, de la réactivation du régime de charriage et du financement des mesures de renaturation par des contributions de la Confédération et la taxe supplémentaire perçue sur le coût du transport de l'énergie. La FSP peut accepter qu'on renonce à la création d'un fonds dans la mesure où le financement des mesures énoncées est assuré. Elle considère toutefois que les quelque 60 millions de francs annuels prévus par la CEATE sont « fort chiches » et ne suffiront que dans la phase initiale du projet de renaturation.

Ne pas noyer les prescriptions sur les débits résiduels

La FSP n'est pas du tout d'accord avec l'intention de la CEATE de « noyer » les dispositions de la loi sur la protection des eaux qui régissent les débits résiduels. En effet, il sera possible d'opérer des captages dans les cours d'eau situés au-dessus de 1500 mètres d'altitude contre 1700 mètres aujourd'hui. La FSP craint qu'en cas de forte demande de courant, des captages soient effectués dans de petits voire d'infiniment petits ruisseaux. Elle s'oppose en outre à l'extension du régime de dérogation aux cours d'eau à faible potentiel écologique. Elle redoute en effet que l'assouplissement des règles d'exception conduise à des interprétations par trop généreuses, et de rappeler que les dispositions actuelles sur les débits résiduels ne sont qu'un minimum absolu sous l'angle de l'écologie des eaux et qu'elles devraient être améliorées. Les délais prévus pour la mise en oeuvre des mesures les plus urgentes lui paraissent par ailleurs trop généreux. La FSP exige que la suppression des effets d'éclusées soit réalisée jusqu'à fin 2012 et la réactivation du régime de charriage au plus tard dix ans après l'entrée en vigueur des dispositions en la matière.

BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône
CH – 1205 Genève
Tel : +4122 329 16 29
Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch
Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous
sans moi ..?



ARTICLES DE PÊCHE
LACS ET RIVIÈRES
www.articles-peche.ch

Un grand choix pour la pêche, rivières, mouche, lacs et traîne. Écoles de pêche lac et mouche.

8h00 à 12h00-13h30 à 18h00
Ouvert le DIMANCHE matin de Mars à Octobre
Fermé le LUNDI

Berkley **RAPALA** **Abu Garcia** **SHIMANO** **VICTORINOX** **MITCHELL**

Articles de Pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix
Tél. +41 (0)22 755 54 41
Fax +41 (0)22 755 54 42
versoix@articles-peche.ch





Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à l'AGSP ?

Que le Plan Départemental de l'Ain pour la Protection du milieu aquatique et la Gestion des ressources piscicoles (PDPG) soit appliqué sur l'Allondon limitrophe ?

Sociétés membres : Fishing Club Genève La Carougeoise La Fine Equipe Genève
Les Bouvières Amicale TOS-Lémanique Les Pêcheurs de l'ombre

Vous pouvez aussi adhérer en tant que membre individuel ou sympathisant !!

DEMANDE D'ADHESION A L'AGSP (No 52 - Octobre 2008)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire devenir membre de l'AGSP :

- En tant que membre individuel - sympathisant* oui - non *
- (Ma candidature sera alors proposée lors de la prochaine Assemblée Générale. Cotisation : **30. - FS** par an)
- J'aimerais adhérer à une des sociétés membres: oui- non *
- Si oui, laquelle : _____
- Je suis porteur du permis de pêche genevois (lac ou rivière) : oui- non * (* entourer ce qui convient)

Lieu et date : _____ Signature : _____

AGSP	PREVEDELLO Maxime	9, Bernex-en-Combes	1233	BERNEX
LES BOUVIERES	HAYOZ Christophe	4b, ch. de l'Aulne	1212	GRAND-LANCY
LA CAROUGEOISE	BRINER Charles	116, ch. de la Montagne	1224	CH.-BOUGERIES
LA FINE EQUIPE GENEVE	LANG Jacques	56, Jacques-Dalphin	1227	CAROUGE
FISHING CLUB GENEVE	PACHE Jean-Marc	2c, ch. du Gué	1212	GRAND-LANCY
AMICALE TOS-Lémanique	MAZZOLA Maurice	239, rue de Bernex	1232	CONFIGNON
LES PECHEURS DE L'OMBRE	HONEGGER Jean-Luc	255, rue de Bernex	1233	BERNEX

Site de l'AGSP : www.agsp.ch
Site du Fishing Club Genève: www.fishing-club-geneve.com
Site Ecoles de pêche Genève : www.vulgata.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche : www.sfv-fsp.ch